

Le retour en France in'pat : des offres “coup de pouce” adaptées

Constat : l'épreuve du retour

Les directions de ressources humaines ont tendance à sous estimer les difficultés du retour en France d'un français expatrié.

Aujourd'hui la plupart des expatriés ne bénéficient pas encore d'aides adaptées à leur retour.

Et pourtant, que ce soit pour le collaborateur ou pour toute sa famille, tout est à reconstruire... le logement, l'inscription aux écoles, la réintégration dans un univers qui a changé, une situation financière différente, un nouveau travail pour le conjoint, etc...

Pour l'instant, c'est plutôt l'heure de «la débrouille » entre les expatriés eux-mêmes pour résoudre au mieux les problèmes liés à une rentrée jugée difficile.

Pour in'pat, un retour en France bien encadré est le succès d'une réintégration réussie. Il s'agit de donner “un coup de pouce” à l'in'patrié et à toute sa famille pour que tous puissent se réadapter rapidement dans les meilleures conditions.

Une indifférence aux problèmes de retour

Le récit de ces retours avec son lot de réponses entendues est édifiant :

“ Vous êtes français, vous pouvez tout de même vous débrouiller tout seul ”

“ Vous avez été privilégié à l'étranger, maintenant, vous serez traités comme tout le monde, à vous de vous adapter ”

“ Madame, vous étiez expatriée, vous n'avez pas travaillé pendant des années, comment voulez-vous trouver un emploi facilement ! ”

“ Monsieur, votre salaire unique ne suffit pas pour le montant du loyer. D'autres locataires ont des revenus plus importants. Nous n'avons que faire de vos autres garanties, elles sont trop difficiles à faire jouer en cas de problèmes ”

“ Mais enfin, Madame, la liste d'attente pour notre école est fermée depuis longtemps ! ”

“ Mademoiselle, vous avez fait vos études dans le système international, obtenu les félicitations, mais si vous ne connaissez pas le subjonctif passé, vous devez redoubler pour réintégrer le système scolaire français ”

“ Vous vous dites bilingue, mais qu'en est-il de la grammaire ? »

Deux sites Internet traitent uniquement de ces aspects :
<http://www.femmexpat.com/> et <http://www.expatofeminin.com>

Une analyse des besoins. Des solutions adaptées

In'pat propose aux DRH, selon les cas, des solutions adaptées : une assistance téléphonique, des forfaits de recherche de logement, des formations, du coaching spécifique.

Il s'agit en fait d'une aide ponctuelle, d'un petit “coup de pouce” qui favorise l'autonomie d'une famille et qui permet un retour en douceur, dans de bonnes conditions.

Le retour en France, pour le collaborateur

Ce retour représente souvent une baisse de son niveau de vie et de son statut social.

- Les avantages financiers, ne sont plus les mêmes (par exemple la voiture de fonction), les conditions de logement sont aussi souvent différentes (logement plus spacieux et plus luxueux à l'étranger).
- Dans son travail, il était n° 1 ou n° 2, il rentre en étant n° 56 ou n° 250, dans une structure qu'il ne connaît plus, et ou il peut se sentir décalé ou mal accueilli.
- Les personnes qu'il connaissait ne sont plus là, les nouvelles équipes ont pris l'habitude de travailler ensemble. Lui qui était connu partout se retrouve anonyme...

Ces situations peuvent le déstabiliser et l'éprouver. Pour lui permettre de rebondir rapidement et lui redonner confiance, in'pat propose un coaching spécifique qui lui permettra très vite de reprendre ses marques.

Le retour en France, pour la famille

Après plusieurs années d'expatriation, la famille a changé : un ou deux enfants de plus, les lits superposés laissés en France ne sont plus adaptés aux enfants devenus adolescents !

Les enfants aussi appréhendent ce retour dans un pays qu'ils ne connaissent plus. Deux à trois séances de coaching dès leur arrivée peuvent être précieuses pour mieux les écouter et répondre à toutes leurs inquiétudes.

Pour la mère de famille, les inscriptions aux écoles sont cruciales. Sans lieu de domicile prévu, il est difficile d'inscrire les enfants dans une école publique et les écoles privées n'ont souvent plus de places à offrir.

Pour gérer ces situations à l'avance, avant le retour, in'pat propose des abonnements comprenant :

- **Une consultation de son site web** sur différents aspects : la maison, l'école, les formalités, la vie à Paris, le shopping, les loisirs. Plus de 600 pages actualisées en permanence qui peuvent être consultées à tous moments et en tout lieu avant l'arrivée en France. Ce site a été spécialement pensé et conçu spécifiquement pour tout trouver soi-même avant l'arrivée et pendant les premiers mois d'installation.
- **Une assistance téléphonique** pour écouter, conseiller, répondre à toutes leurs questions et envoyer les documents nécessaires à toute inscription.

Le logement

Les prévoyants auront gardé leur appartement. Il est disponible et la famille s'organise pour s'y caser au mieux. Les autres hésitent entre acheter ou louer un appartement.

Dans le premier cas, il faut tenir compte des délais entre la signature de la promesse de vente et la signature chez le notaire, délai pendant lequel il faut trouver une solution au logement de la famille.

Dans le second cas, les familles ne disposent pas toujours des outils pour faire une recherche efficace, et ne savent pas forcément présenter un dossier aux agences.

Pour répondre à l'ensemble de ces attentes, in'pat propose un forfait comprenant plusieurs prestations : la consultation du site web, l'assistance téléphonique et un forfait de recherche de logement afin d'accélérer l'installation de la famille et de réduire ainsi les frais d'hôtel .

In'pat : un rôle de conseil

in'pat, par son vécu de ces situations est à votre service pour vous conseiller et étudier des solutions sur mesure tenant compte de vos problématiques particulières.

Un retour en France bien maîtrisé favorise une réintégration rapide et réussie. Il sera également propice à toute nouvelle mobilité.



Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.
Contactez-nous : informations@inpat.fr

Consultez nos autres dossiers thématiques :

- Les missions de courte durée
- La scolarité en Ile de France